

Nanterre, le 18 avril 2023

Greffe du Tribunal
judiciaire de Nanterre
179-191 ave. Joliot-Curie
92020 Nanterre Cedex
LR-AR

Copropriété : 30, rue de la Croix

Objet : Succession vacante de M. Yahiaoui Saadi Gérard :

Madame, ou Monsieur le Greffier,

comme suite au constat du décès de M. Yahiaoui Saadi Gérard le 9 jan. 2021, la ville de Nanterre a pris — via son service d'État civil —, possession des clés de l'appartement du défunt, tout en rejetant toute idée d'appropriation du bien laissé vacant. Des charges continuent cependant à peser sur la copropriété à laquelle ce bien appartient, et que la Mairie refuse d'assumer.

Dans la mesure où aujourd'hui personne ne s'est déclarée intéressée par la succession de feu M. Yahiaoui, que ce bien génère une dette envers la copropriété que j'administre, que des infiltrations d'eau et une fissure vont nécessiter des travaux pour garantir la pérennité de l'immeuble, je forme la requête que le tribunal procède à la désignation d'un curateur à la vacance de cette succession.

Vous remerciant par avance pour la diligence et pour le soin que vous porterez à cette procédure, je vous prie d'agréer Madame, ou Monsieur le Greffier du tribunal judiciaire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Syndic

P/J : Acte de décès de M. Yahiaoui Saadi Gérard
Réponse du 20 déc. 2022 de la mairie de Nanterre
Récapitulatif des charges au 18 avr. 2023
Déclaration de sinistre intervenu dans le bien situé en-dessous.

